

pour les armes atomiques si les États nucléaires d'aujourd'hui décidaient de désarmer; au contraire, elles pourraient aussi bien tenter de se donner l'ascendant militaire dont jouissent aujourd'hui les superpuissances. On ne pourra espérer mettre fin à l'élargissement du club nucléaire qu'à partir du moment où ses membres actuels pourront démontrer par leur propre politique que les armes atomiques sont devenues d'une utilité politique et stratégique limitée et décroissante.

Les négociations SALT

Les États nucléaires ont pourtant tenté de le faire, et leurs efforts dans ce sens n'ont pas été totalement vains. Si au cours des 25 dernières années, ils avaient effectivement utilisé leurs armes nucléaires, à quelque échelle que ce soit, ou s'ils avaient menacé de les utiliser fréquemment plutôt qu'occasionnellement, la prolifération «horizontale» aurait sans doute progressé à un rythme beaucoup plus rapide qu'elle ne l'a fait en réalité. Les nombreux accords sur le contrôle des armements, intervenus depuis 1963 sous l'égide des États-Unis, de l'Union soviétique et de la Grande-Bretagne, ont tout au moins imposé des restrictions dans certains secteurs secondaires de la concurrence nucléaire stratégique (les essais ailleurs que sous terre, le déploiement d'armes de destruction massive dans l'espace extra-atmosphérique et dans les profondeurs marines, etc.) et ont créé un climat favorable au contrôle progressif. Les négociations SALT en cours depuis 1969 ont abouti jusqu'ici à l'acceptation de restrictions dans un secteur majeur — le Traité de 1972 sur les ABM — et on peut dire qu'elles ont ouvert la voie à d'importantes restrictions au chapitre des armes stratégiques offensives. Mais les États-Unis et l'Union soviétique démontrent toujours dans leurs faits et gestes quotidiens que, contrairement à ce qu'ils ont prétendu en parrainant l'idée de la non-prolifération, ils considèrent la possession d'armes nucléaires comme un instrument diplomatique et militaire de grande importance. D'autre part, s'ils cherchent à dissuader les autres pays de se doter d'armes nucléaires, ils traitent cependant avec beaucoup de déférence ceux qui y parviennent. C'est ainsi, par exemple, que l'accession de la Grande-Bretagne au club nucléaire a entraîné l'assouplissement du *McMahon Act*, que celle de la France lui a valu d'être considérée au sein de l'alliance de façon spéciale par les États-Unis et que celle de la Chine a suscité le voyage du président Nixon à Pékin.

Le contrôle de la prolifération des activités nucléaires à des fins pacifiques a

connu peut-être moins de succès encore que dans le cas des applications militaires. Selon l'idéologie internationale, propagée par le programme dit de «l'atome au service de la paix» lancé par Eisenhower en 1953, et consacrée dans le texte régissant l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) fondée en 1956, les activités nucléaires pacifiques sont bénéfiques et leur «contrôle» devrait se limiter à empêcher qu'elles ne soient détournées de leurs fins pacifiques vers des fins militaires. Mais un examen rétrospectif nous apprend qu'en dépit de leurs avantages, il aurait peut-être mieux valu renoncer aux activités nucléaires pacifiques et éviter ainsi les dangers de nature militaire qu'elles entraînent. La dissémination de l'équipement, des matériaux et de la technologie nucléaires, accélérée par des impératifs commerciaux mais aussi (clandestinement) militaires, et sanctionnée par l'idéologie de «l'atome au service de la paix», est en réalité la dissémination de la capacité de fabriquer des armes nucléaires. Les échanges internationaux d'équipement et de matériaux nucléaires sont, dans la plupart des cas, assujettis à des garanties contre le détournement (des applications pacifiques vers les applications militaires), exigées du bénéficiaire par le donateur. Dans le cas des États non nucléaires signataires du TNP, ces garanties portent non seulement sur l'équipement et les matériaux transférés, mais aussi sur l'ensemble de leurs activités nucléaires pacifiques. Si ces États ont consenti jusqu'ici à des garanties de toutes sortes, celles de l'AIEA et d'autres, c'est parce qu'ils dépendaient d'un petit groupe de pays fournisseurs pour implanter leur industrie nucléaire naissante. Mais plus ils deviendront indépendants dans ce domaine, moins ils auront de raisons d'accepter ces garanties. A mesure qu'ils accèderont à l'autonomie dans l'industrie nucléaire — l'exemple de l'Inde en dit long à ce sujet — ils ne seront pas plus disposés à tolérer l'ingérence internationale dans leurs activités nucléaires pacifiques que ne le sont aujourd'hui les États-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne, la France ou la Chine.

En essayant d'enrayer la prolifération nucléaire sous les trois formes que nous avons mentionnées, on a peut-être réussi à la ralentir, à minimiser ses effets nuisibles sur la sécurité internationale et à entrevoir les limites ultimes à lui imposer dans l'avenir. Mais on n'a pas infléchi le cours de la politique internationale qui, depuis un quart de siècle, s'achemine inéluctablement vers le concert des puissances nucléaires.